

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2009)  
**Heft:** 1825

**Artikel:** À défaut d'un remaniement ministériel, une succession symbolique : la succession Couchepin devrait être plus qu'un derby entre partis bourgeois, PLR et PDC  
**Autor:** Gavillet, André  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1013884>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A défaut d'un remaniement ministériel, une succession symbolique

*La succession Couchepin devrait être plus qu'un derby entre partis bourgeois, PLR et PDC*

André Gavillet (25 mai 2009)

Nous ne cultivons pas, à DP, le genre faiseur de roi dont se délectent les grands médias. Nous ne prétendons pas au titre, sinon au pouvoir, de Grand Electeur du Conseil fédéral. Mais les circonstances ne sont pas ordinaires. La crise financière et économique, selon ses développements, exigera peut-être des mesures de salut public. Et, incontestablement, l'image internationale de la Suisse s'est détériorée. Les colossaux déficits entraînés par les plans de relance, de prise en charge de crédits «*illiquides*» obligeront les pays surendettés à prélever des impôts alourdis. Donc à être plus exigeants envers les fraudeurs et ceux qui, comme la Suisse, les accueillent. A ce tableau général s'ajoute, scandaleux et, à ce jour impuni, le comportement flibustier d'UBS.

### Nouvelle équipe

Pour corriger l'image, faire une nouvelle politique sans être marqué par les responsabilités passées, on devrait mettre en place et au pouvoir une équipe neuve. Son programme, plus moral que politique, celui de la «*loyauté compétitive*» (DP 1818). Il signifie que les avantages concurrentiels que nous obtenons, pour notre place financière en particulier,

découlent exclusivement de la qualité des services et non pas d'avantages spécieux. Etre les meilleurs, sans dopage!

Mais le remaniement ministériel au sens fort du terme qu'impliquerait ce *new deal* n'est pas, en Suisse, constitutionnellement possible. Et pourtant. On sait que le départ de Pascal Couchepin est latent sinon annoncé. Or, quand il sera public, les données partisanes vont obscurcir le débat. Au lieu d'une réponse à la question essentielle – comment donner à la Suisse une autre raison d'être – on assistera au derby bourgeois PDC contre PLR.

### Occasion manquée

La reconquête de son deuxième siège, le PDC n'a pas pu, n'a pas osé la lancer contre l'UDC en jouant Urs Schwaller contre Christoph Blocher. Il a confondu le consensus arithmétique (deux sièges à l'UDC) avec le consensus gouvernemental. Désormais les deux sièges UDC étant repourvus, dont l'un à son insu, malgré lui, le deuxième siège PDC ne pourra se gagner qu'au détriment du radical.

La gauche peut, provisoirement, en attendre une adaptation de la politique du PDC. Christophe Darbellay,

qui a des prétentions pour le poste, ne recueillera pas une seule voix UDC, qui jamais ne lui pardonnera son rôle actif dans l'éviction de Blocher. Il est dès lors dans l'obligation d'infléchir son action vers la gauche et les Verts. Ce qui est déjà perceptible. Mais d'un intérêt anecdotique.

### Sans intrigue

Le renouveau, à défaut d'une équipe remaniée en profondeur, ne peut venir que d'une candidature qui s'impose sans manœuvre de coulisse. Isabelle Chassot, dont le nom est quelquefois évoqué, aurait les qualités, la compétence, l'autorité de la fonction. De surcroît, elle symboliserait un renouveau du gouvernement fédéral.

Par son action dans son canton et comme présidente de la Conférence des chefs de l'instruction publique, elle est connue et respectée bien au-delà des frontières cantonales de Fribourg. Elle joint à l'expérience de gestionnaire efficace la qualité de n'être pas engagée dans la politique antérieure, de pouvoir symboliser la «*loyauté compétitive*».

Pour l'instant, puisse-t-elle accepter d'être simplement en réserve de la République!